

PLAN DE COURS

FOR-2025 : Aménagement écosystémique des forêts du Québec

NRC 85095 | Automne 2021

Préalables : FOR 1003 OU BIO 1008

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-3-3

Crédit(s) : 3

Étude des caractères édaphiques, de la structure, de la composition floristique, de la dynamique successionnelle et du fonctionnement des principaux écosystèmes forestiers du Québec. Fondements écologiques de l'aménagement écosystémique de ces forêts et analyse des principaux enjeux d'aménagement dans différents domaines bioclimatiques de la province.

Ce cours est offert à distance en mode synchrone, en direct, selon l'horaire indiqué. Les enregistrements des séances seront rendus disponibles sur le site Web du cours. En fonction des directives de la santé publique, veuillez prendre note que si des examens sous surveillance peuvent être réalisés, ceux-ci ont lieu en soirée ou la fin de semaine et peuvent donc se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

Plage horaire

Classe virtuelle synchrone

jeudi

12h30 à 15h20

Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=133668>

Coordonnées et disponibilités

Marie-Laure Lusignan

marie-laure.lusignan.1@ulaval.ca

Alison Munson

Professeur

Local 2115 Abitibi Price

<http://www.cef-cfr.ca/index.php?n=Membres.AlisonMunson>

alison.munson@sbf.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 7669

Disponibilités

Cette session je serai moins présente au bureau; il serait préférable de prendre un rendez-vous pour être certaine que je serai présente.

Marilou Yargeau

marilou.yargeau.1@ulaval.ca

Stelsa Fortin

Candidat PhD

Assistant du cours

stelsa.fortin.1@ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	5
Introduction	5
But	5
Objectifs généraux	5
Approche pédagogique	5
Modalités d'encadrement	5
Charge de travail et calendrier	5
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	5
Contenu et activités	5
Évaluation et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Examen mi-session	7
Examen fin session	7
Rapport	7
Présentation d'équipe sur le travail en CC / enjeux	8
Texte d'opinion ou de vulgarisation scientifique	8
Informations détaillées sur les évaluations formatives	9
Module 1	9
Module 2	9
Module 3	9
Module 4	9
Module 5	9
Module 6	10
Module 7	10
Barème de conversion	10
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	10
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	10
Évaluation de l'enseignement	11
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	11
Absence aux examens	11
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	12
Matériel didactique	12
Matériel obligatoire	12
Site web de cours	12
Matériel complémentaire	12
Portail thématique de la Bibliothèque	12

Médiagraphie et annexes 12

Médiagraphie 12

Description du cours

Introduction

L'aménagement écosystémique propose une approche intégrée et multidisciplinaire pour l'aménagement durable des forêts. Pierre angulaire du nouveau régime forestier en vigueur au Québec, il vise le maintien d'écosystèmes sains et résilients au bénéfice des générations à venir, en misant notamment sur une diminution des écarts entre la forêt aménagée et la forêt naturelle.

But

Le cours FOR-2025 Aménagement écosystémique des forêts du Québec a pour but de vous doter des connaissances nécessaires à la compréhension de l'approche d'aménagement écosystémique.

Objectifs généraux

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, vous serez en mesure :

- De comprendre et d'utiliser la terminologie reliée à l'aménagement écosystémique ;
- D'expliquer les principes et les fondements biologiques de l'aménagement écosystémique ;
- De documenter et d'expliquer des enjeux écosystémiques pour la forêt québécoise, spécifiquement dans un contexte de changement climatique

Approche pédagogique

La lecture (notes de cours et autres documents fournis) et du travail de recherche personnel et en équipe sont les principales activités à réaliser pour ce cours. La matière sera complétée par de courtes synthèses effectuées en classe par le professeur et par des exposés donnés par des conférenciers.

Modalités d'encadrement


Les rencontres hebdomadaires serviront aux synthèses et aux explications complémentaires sur les aspects de la matière posant des difficultés (réponses aux questions des étudiants). En dehors des heures prévues en classe, les étudiants sont invités à poser leurs questions par le biais des différents forums prévus à cet effet.

Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert sur un trimestre de 15 semaines. La somme de travail exigée pour les apprentissages et la réalisation des évaluations est de 135 heures pour la session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc d'environ 9 heures. Le calendrier des activités est détaillé sous la rubrique Contenu et activité.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Les fondements	
Introduction	2 sept. 2021
Module 1 - Principes et fondements de l'aménagement écosystémique	
Module 2 - L'enjeu biodiversité	
Module 3 - Perturbations et processus en milieu forestier	
Examen 1 - Modules 1 à 3 Examen à distance avec notes de cours permis.	
Caractériser et aménager l'écosystème forestier dans une perspective écosystémique	
Module 4 - Structure des peuplements	
Module 5 - L'analyse du paysage	
Module 6 - L'approche par filtre fin	
Module 7 - L'aménagement adaptatif	
Conférences et présentation des travaux d'équipe	
Conférences Cliquez pour voir la liste des conférenciers et les dates	
Examen 2 L'examen portera sur les modules 4 à 7. Examen à distance avec notes de cours permis.	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen (Somme des évaluations de ce regroupement)			40 %
Examen mi-session	Le 21 oct. 2021 de 13h00 à 15h30	Individuel	20 %
Examen fin session	Le 9 déc. 2021 de 13h00 à 15h30	Individuel	20 %
Travail d'équipe (Somme des évaluations de ce regroupement)			50 %
Rapport	Dû le 13 déc. 2021 à 23h59	En équipe	35 %
Présentation d'équipe sur le travail en CC / enjeux	Dû le 24 nov. 2021 à 21h00	En équipe	15 %
Travail individuel (Somme des évaluations de ce regroupement)			10 %
Texte d'opinion ou de vulgarisation scientifique	Dû le 26 sept. 2021 à 23h59	Individuel	10 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Module 1	Disponible en tout temps	Individuel
Module 2	Disponible en tout temps	Individuel
Module 3	Disponible en tout temps	Individuel
Module 4	Disponible en tout temps	Individuel
Module 5	Disponible en tout temps	Individuel
Module 6	Disponible en tout temps	Individuel
Module 7	Disponible en tout temps	Individuel

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen mi-session

Titre du questionnaire :	Examen mi-session
Période de disponibilité :	Le 21 oct. 2021 de 13h00 à 15h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %

Examen fin session

Titre du questionnaire :	Examen de fin de session
Période de disponibilité :	Le 9 déc. 2021 de 13h00 à 15h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Directives :	Vous avez 2,5 heures pour compléter l'examen. Si vous avez des problèmes techniques qui causent une perte de temps, SVP me contacter et je peux ajouter les minutes perdues. Je serai en ligne pour répondre aux questions ou problèmes techniques.

Rapport

Date de remise :	13 déc. 2021 à 23h59 Contribution au travail d'équipe : 4 janv. 2022 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	35 %
Répartition de la correction :	90 % Corrigé par l'enseignant 10 % Contribution au travail d'équipe
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt Document Word pour le rapport SVP, pour une correction directe sur le document. Merci!
Directives de l'évaluation :	Les équipes sont choisis au hasard, afin de former des équipes de 4 personnes. Le contrat d'équipe signé est obligatoire pour la fin de la deuxième semaine de la session.










Les enjeux sont choisis en relation avec la région où vous travaillez (et le PAFIT). SVP communiquer votre choix au professeur, en incluant votre numéro d'équipe.

Le rapport est 8 pages, interligne 1,5 ; la liste de références (bibliographie) n'est pas incluse dans le nombre de pages, ni la table de matières. Vous devriez inclure une bibliographie d'au moins 12 références de sources diverses (rapports, articles scientifiques, livres, documents webs crédibles). **Également j'attache le Guide de rédaction pour la FFGG ; SVP suivre de proches les directives du guide pour la forme et la bibliographie.**

Livre pour les enjeux de la pessière:

Gauthier, S. et al. 2008. Aménagement écosystémique en forêt boréale. Presses de l'Université du Québec.

Fichiers à consulter :

-  [Échéanciers_Rapport21_20sept](#) (152,24 Ko, déposé le 20 sept. 2021)
-  [Équipes et régions administratives_21](#) (120,03 Ko, déposé le 8 sept. 2021)
-  [Grille-Travail](#) (73,44 Ko, déposé le 27 juil. 2021)
-  [Contrat - equipe](#) (575,91 Ko, déposé le 27 juil. 2021)
-  [Guide de rédaction FFGG](#) (947,73 Ko, déposé le 27 juil. 2021)
-  [Exemple1_Bibliographie](#) (71,22 Ko, déposé le 27 juil. 2021)
-  [Exemple2_Bibliographie](#) (48,12 Ko, déposé le 27 juil. 2021)
-  [Enjeux-foret-feuillue](#) (3,61 Mo, déposé le 27 juil. 2021)
-  [Rapport-enjeux-final- Projet Laurentides](#) (5,59 Mo, déposé le 27 juil. 2021)

Présentation d'équipe sur le travail en CC / enjeux

Date de remise : 24 nov. 2021 à 21h00

Remettre la capsule vidéo pour les présentations le 25 novembre en classe.

Mode de travail : En équipe



Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

en format vidéo (Screen O Matic), ou en PPT avec narration, 5 minutes.

Directives de l'évaluation : À venir pour la deuxième semaine de la session.

Fichiers à consulter :

-  [Guide de rédaction-version finale 2012-](#) (947,56 Ko, déposé le 27 juil. 2021)
-  [Grille évaluation présentation orale](#) (146,83 Ko, déposé le 4 nov. 2021)

Texte d'opinion ou de vulgarisation scientifique

Date de remise : 26 sept. 2021 à 23h59

Me contacter pour les problèmes de remise pour la date prévue.

Mode de travail : Individuel








Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

En format Word .doc ou docx

Directives de l'évaluation : Voir les documents sur la préparation d'un texte d'opinion. **Consulter la grille d'évaluation** pour connaître les critères et leurs poids. Pour la longueur, **entre une et deux pages, interligne et demi**, plus références s'il y en a. Voir aussi les exemples de textes ici.

Fichiers à consulter :

-  [Grille_opinion_19](#) (10,38 Ko, déposé le 27 juil. 2021)
-  [FeuilleRouteOpinion](#) (66,9 Ko, déposé le 27 juil. 2021)
-  [ExempleOpinion1](#) (190,84 Ko, déposé le 27 juil. 2021)
-  [Opinion2](#) (51,75 Ko, déposé le 27 juil. 2021)
-  [Opinion3](#) (111,55 Ko, déposé le 27 juil. 2021)
-  [Grille_vulgarisation_20](#) (31,09 Ko, déposé le 27 juil. 2021)
-  [ExempleVulgarisation1](#) (246,52 Ko, déposé le 27 juil. 2021)
-  [Vulgarisation_Comment](#) (199,78 Ko, déposé le 27 juil. 2021)
-  [Sujets_OpinionVulgarisation.docx](#) (36,67 Ko, déposé le 3 sept. 2021)

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Module 1

Titre du questionnaire : [Module 1](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Module 2

Titre du questionnaire : [Module 2](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Module 3

Titre du questionnaire : [Module 3](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Module 4

Titre du questionnaire : [Module 4](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Module 5

Titre du questionnaire : [Module 5](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)

Mode de travail : Individuel

Module 6

Titre du questionnaire : [Module 6](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Module 7


Titre du questionnaire : [Module 7](#)
Période de disponibilité : Disponible en tout temps
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail : Individuel

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formatés soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard : HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument : TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriquée), BA35
- Sharp : EL-531*, EL-535-W535, EL-W535X, EL-546*, EL-510 R, EL-520*
* Peu importe les lettres qui suivent le numéro
- Casio : FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriquée)

Dans tous ces cas, la calculatrice doit être validée par une vignette autocollante émise par la COOP étudiante ZONE.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Les notes de cours sont en ligne. Il n'y a pas d'autres documents obligatoires pour le cours.

Site web de cours

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=62694>

Matériel complémentaire

Outil cartographique interactif

URL : [Outil cartographique interactif](#)

Auteur : Catherine Périé et
collaborateurs

Date d'accès : 2 septembre 2019

Atlas interactif : changements climatiques et habitats des arbres

Portail thématique de la Bibliothèque

<https://www.bibl.ulaval.ca/web/foresterie>

Médiagraphie et annexes

Médiagraphie

Gauthier, S. et al. 2008. Aménagement écosystémique de la forêt boréale. Presses de l'Université du Québec. 556 p.

Disponible électroniquement sur le site de la bibliothèque scientifique.

